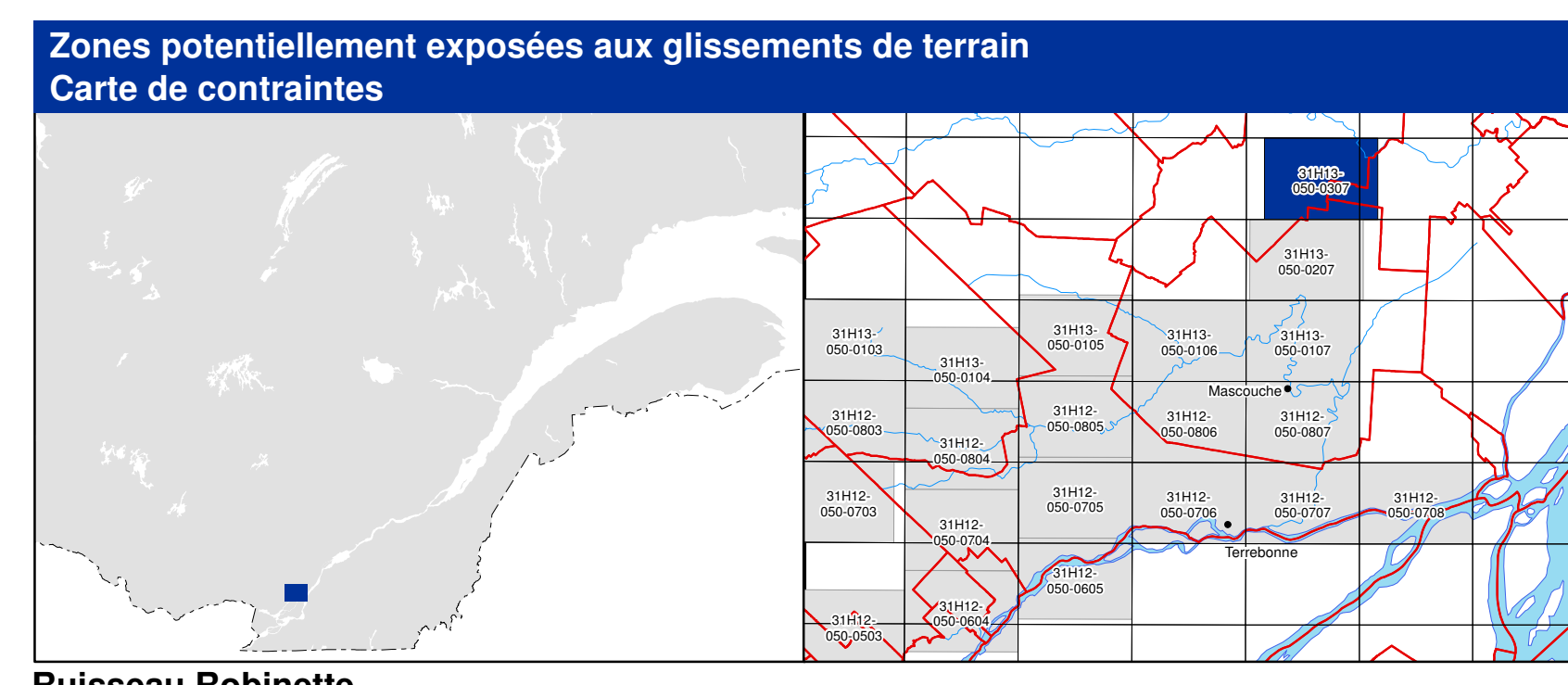


Ruisseau Robinette



Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs	
ZC0	Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
ZC1	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique
ZC2	Zone composée de sols à prédominance sableuse, avec érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
ZC3	Zone composée de sols à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
ZC4	Zone contenant des débris d'ancien glissement de terrain, susceptible d'être réactivés par des phénomènes naturels ou par des interventions d'origine anthropique
ZC5	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue
ZC6	Zone située à la base des talus, pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones RA1 Sommet

Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs	
ZC7	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue

Avis à l'utilisateur

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif selon chacune des zones.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes lors de la cartographie, et leur degré de précision est tributaire de celui des données de base et de l'échelle utilisées. Quant au cadre normatif, il a été élaboré principalement en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou de l'utilisation projetées.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il présente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3 ^e Système de coordonnées planes du Québec (SCCPQ), feuille 8
Longitude d'origine (méridien central)	73°30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 5000 cm sur le terrain, soit 50 mètres)

1 / 5000

Sources		Organisme		Date / Année	
Données	Relevés géotechniques de terrain	Ministère des Transports du Québec		2009-2010	
Orthophotogrammes numériques		Communauté métropolitaine de Montréal		Jan 2007	
		Gouvernement du Québec		2008	
Hyssométrie de référence par relevé lidar aéroporté		Ministère des Transports du Québec		01 mai 2008	

Réalisation

Production : Ministère des Transports du Québec
 Direction du laboratoire des chaussées
 Service de la géotechnique et de la géologie
 Version 2.0 (avril 2015)

© Gouvernement du Québec
 Dépot légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2^e trimestre 2015